

UNIVERSITÉ DE NANCY

RAPPORT ANNUEL

DU

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

ET

COMPTES RENDUS

DES FACULTÉS

ANNÉE SCOLAIRE

1932-1933

UNIVERSITÉ DE NANCY

COMPTES RENDUS

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NOVEMBRE 1933



NANCY

IMPRIMERIE J. COUBÉ & FILS, 23, RUE DE LA PÉPINIÈRE

1934

RAPPORT DE M. MERKLEN

SUR LE

FONCTIONNEMENT de l'INSTITUT RÉGIONAL d'ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ

pendant l'Année scolaire 1932-1933

PERSONNEL

La mort a durement frappé cette année l'Institut Régional d'Éducation Physique en la personne d'un membre du Comité de Direction, M. ANTOINE, dont on ne saurait oublier le dévouement aux œuvres d'intérêt général et notamment à la cause de l'éducation physique. Outre son rôle prépondérant dans la création de la Colonie Scolaire de Gentilly et la très grande part qu'il a prise au développement de l'éducation physique féminine dans notre région, M. ANTOINE, lors de la fondation de l'Institut Régional d'Éducation Physique, avait participé activement à son organisation et à la mise au point de ses conditions de fonctionnement et n'avait cessé depuis lors de lui témoigner en toutes circonstances une bienveillance et un dévouement dont nous garderons fidèlement le souvenir.

M. ANTOINE est remplacé au Comité de Direction par M. le Chef de Bataillon BEAUDOUIN, Chef des Services Départementaux d'Instruction Physique de Meurthe-et-Moselle ; déjà membre du Conseil d'administration et chargé du cours théorique de pédagogie spéciale depuis la fondation de l'Institut d'Éducation Physique, le Commandant BEAUDOUIN, qui fut d'ailleurs membre du personnel enseignant de l'Université avant d'appartenir à

l'armée, trouvera ainsi de nouvelles occasions de rendre plus étroite et plus cordiale encore la collaboration féconde qui a toujours régné dans notre région entre les services militaires et les services universitaires de l'éducation physique, et nous nous félicitons pleinement qu'il ait bien voulu accepter les nouvelles fonctions auxquelles l'a appelé la confiance de M. le Recteur.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

L'activité de l'Institut d'Éducation Physique dans ce domaine s'est manifestée cette année par la thèse de doctorat en médecine du Docteur LECOANET, consacrée à l'« Escrime et ses effets sur l'organisme ».

ENSEIGNEMENTS

Les enseignements ont été donnés dans les conditions suivantes :

Étudiants en Médecine. — Les 82 étudiants en médecine de troisième année ont été inscrits à l'Institut en vue de l'enseignement médical élémentaire.

Enseignement commun aux Candidats au Professorat d'Éducation Physique (première partie) et au Certificat d'Études supérieures d'Éducation Physique et Sportive de l'Université de Nancy. — Cet enseignement a été suivi par 35 élèves, hommes et femmes.

Pour le professorat d'éducation physique, sur 14 élèves présentés, 4 ont été reçus, soit 28 %, proportion moins importante que l'année précédente, mais encore supérieure de près du double aux résultats obtenus pour l'ensemble du territoire français (97 succès sur 550 présentés, soit 17 %). Il convient en outre de signaler qu'à la suite du

classement général, deux élèves de Nancy, arrivés l'un avec le numéro 6, l'autre avec le numéro 9, ont été nommés élèves boursiers de l'École Normale d'Éducation Physique nouvellement créée à Paris.

Pour ce qui concerne le Certificat d'Études Supérieures d'Éducation Physique et Sportive de l'Université, la totalité des 13 candidats et candidates a subi avec succès les épreuves et reçu le diplôme dès la session de juillet.

Enseignement aux Candidats au Certificat d'Aptitude à l'Éducation Physique (degré élémentaire) et au Diplôme de Moniteur d'Éducation Physique et Sportive de l'Université de Nancy. — Cet enseignement a été suivi par 40 élèves, hommes et femmes. Les 15 candidats et candidates au Diplôme de moniteur ont tous subi avec succès les épreuves dès la session de juillet. D'autre part, 13 élèves se sont présentés au Certificat d'aptitude à l'éducation physique (examen d'État) que 9 d'entre eux ont subi avec succès ; il est à remarquer que, comme l'an dernier, les quatre élèves refusés à cet examen ont échoué à l'épreuve préliminaire d'instruction générale.

Cette année encore, des groupements très nombreux et très divers d'éducation physique et sportive ont tenu à faire suivre ces enseignements par leurs moniteurs et monitrices : Stade Universitaire Lorrain, Club Athlétique de l'Union Franco-Américaine, Association Sportive Lorraine, Union Régionale Drouot, Fédération Lorraine des Sociétés de Gymnastique, Sport Nancéien, etc.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE AUX ÉTUDIANTS DES FACULTÉS ET INSTITUTS DE L'UNIVERSITÉ

La nouvelle formule approuvée par le Conseil de l'Université dans sa séance du 22 décembre 1932, qui consiste à faire supporter non plus à l'Université mais aux étudiants eux-mêmes une partie des frais d'organi-

sation des séances pratiques d'éducation physique à eux réservées, a pu être réalisée grâce à l'entente survenue à ce sujet avec le Stade Universitaire Lorrain. Mise en application à la rentrée de janvier — c'est-à-dire en cours d'année, — la nouvelle organisation a groupé 80 élèves, chiffre faible relativement au nombre total d'étudiants inscrits à l'Université. Elle s'est néanmoins révélée viable et la nouvelle année scolaire semble devoir s'ouvrir dans des conditions plus favorables.

RELATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET LEUR PERSONNEL

Le Directeur de l'Institut a continué ses fonctions de médecin consultant du Lycée Henri-Poincaré de Nancy pour l'éducation physique. Son intervention a été particulièrement active dans l'organisation des séances de rééducation physique ; les élèves du Lycée susceptibles de fréquenter ces séances spéciales ont tous été examinés au point de vue médico-physiologique par les Services de contrôle de l'Institut, et répartis dans les divers groupes de rééducation suivant les résultats de ces examens.

RELATIONS AVEC LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Sur l'invitation de M. le Professeur agrégé CHAILLEY-BERT, Directeur de l'Institut d'Éducation Physique de l'Université de Paris, le Directeur de l'Institut de Nancy est allé faire aux élèves du cours de Perfectionnement d'Éducation Physique de l'Université de Paris une conférence sur « Les exercices physiques et la circulation du sang ».

Des relations se sont d'autre part établies entre l'Institut Régional d'Éducation Physique de l'Université de Nancy et le Comité d'Éducation Physique du Grand-

Duché de Luxembourg, dont le secrétaire, M. DECKER, est venu faire aux élèves de l'Institut de Nancy une conférence fort instructive et fort appréciée sur « L'Éducation Physique dans les Déviations de la Colonne Vertébrale ». En retour, le Directeur de l'Institut de Nancy doit aller faire en janvier et février prochains plusieurs conférences à Luxembourg, et le Comité d'Éducation Physique du Grand-Duché étudie actuellement les moyens d'assurer la fréquentation de l'Institut de Nancy par des médecins et par des instituteurs luxembourgeois.

RAPPORTS AVEC LES GROUPEMENTS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORT

Le Directeur de l'Institut de Nancy a continué ses fonctions de Conseil Médical de la Fédération Française de Football à Paris. Ladite Fédération a chargé le Directeur de l'Institut de Nancy de continuer la tâche commencée l'année précédente et de se rendre en divers points du territoire français pour y exposer et étudier sur place les possibilités et modalités pratiques d'organisation du contrôle médical et physiologique des joueurs juniors : Strasbourg, Mulhouse et Morlaix ont ainsi reçu la visite du Docteur MERKLEN, qui doit en outre se rendre prochainement à Rennes et à Toulouse.

La Fédération Française de Football a d'autre part renouvelé cette année à l'Institut de Nancy la subvention destinée à l'organisation d'un enseignement complémentaire de football-association. Cet enseignement a été suivi par 11 élèves, dont 9 ont reçu le certificat d'assiduité prévu par la Fédération Française de Football.

Par contre, la Fédération Française d'Athlétisme n'a pu cette année, en raison de sa situation financière, subventionner l'enseignement complémentaire d'athlétisme organisé les années précédentes. Tout permet d'espérer que cet état de choses n'est que momentané, et le

Directeur de l'Institut de Nancy a continué ses fonctions de membre de la Commission d'Éducation Physique de la Fédération Française d'Athlétisme.

Deux nouvelles grandes Fédérations Françaises, celle de Natation et celle de Ski, ont bien voulu en outre demander au Docteur MERKLEN de faire partie de leurs Commissions Médicales.

Comme l'enseignement complémentaire d'athlétisme, deux ordres de manifestations qui au cours des années précédentes s'étaient montrés florissants ont dû cette année être considérablement restreints ou totalement supprimés en raison des restrictions budgétaires ; d'une part, la campagne de conférences publiques et gratuites avec projections cinématographiques sous le patronage des groupements régionaux et locaux d'éducation physique et de sport n'a compris cette année qu'une seule conférence, à Mirecourt ; d'autre part, l'organisation des conférences publiques prévues à la Salle Poirel de Nancy n'a pu aboutir en raison de la réduction des crédits de fonctionnement de l'Institut.

Par contre, l'Institut de Nancy a, comme l'an dernier, assuré l'organisation des éliminatoires régionales des « Journées Nationales de l'Athlétisme complet » de « Sport et Santé », où nous avons eu la joie de voir triompher pour la deuxième fois consécutive, de même d'ailleurs qu'aux finales de Paris, un ancien élève de l'Institut de Nancy, M. VOIRY, actuellement professeur au Lycée de Nancy et instructeur à l'Institut.

SERVICE D'EXAMENS MÉDICO-PHYSIOLOGIQUES GRATUITS
DES ÉTUDIANTS INSCRITS A L'UNIVERSITÉ ET DES MEMBRES
DES SOCIÉTÉS AGRÉÉES
LIAISON AVEC LES SERVICES D'HYGIÈNE SOCIALE

Le Service a effectué, au cours de l'année, 300 examens portant sur les membres de divers groupements d'éducation

physique et de sport, notamment : le Stade Universitaire Lorrain, le Club Athlétique de l'Union Franco-Américaine, la Société de Préparation Militaire de Nancy-Grémillon, les Éclaireurs de France, le Cercle des Nageurs et l'Escadron de Lorraine.

Une liaison très heureuse s'est établie cette année avec les Services d'Hygiène Sociale, à l'effet d'adresser pour examen complémentaire au Dispensaire de la rue des Quatre-Églises les sujets chez lesquels l'examen médico-physiologique habituel de l'Institut révèle une insuffisance ou une déficience particulière.

L'Institut d'Éducation Physique est en outre en liaison avec le nouveau Centre Universitaire de Médecine Préventive qui lui adresse les étudiants désireux de faire contrôler leur aptitude aux sports et de recevoir l'orientation utile.

Le Directeur de l'Institut a en outre continué ses fonctions de membre du Comité Consultatif d'Éducation Physique au Sous-Secrétariat d'État, et de membre de la Commission Médicale du Comité Olympique Français et du Comité National des Sports.

LOCAUX

Cette rubrique du fonctionnement de l'Institut a elle aussi grandement souffert de la restriction et de la pénurie des crédits.

Une subvention extraordinaire allouée par M. le Docteur MARCOMBES, alors Sous-Secrétaire d'État à l'Éducation Physique, à la suite de sa visite à Nancy, a bien permis l'achèvement du troisième terrain de plein air. Mais ce n'est là qu'une très faible partie de la somme demandée il y a plusieurs années déjà sur crédits d'outillage national. L'équipement du laboratoire du rez-de-chaussée n'a pu être terminé, et l'utilisation du « trottoir roulant » déjà installé s'en trouve fortement retardée. De

même l'effort à faire pour mener à bien l'achèvement de la salle d'études réservée aux élèves et l'installation des laboratoires de recherches, ainsi que de la salle de gymnastique rythmique, demeure entier.

Le Parc des Sports du Pont-d'Essey souffre lui aussi de la pénurie financière actuelle, notamment dans son utilisation par la population universitaire et scolaire nancéienne tout entière ; un plan est néanmoins à l'étude, que nous espérons pouvoir réaliser dans un avenir assez prochain.
